

Plaisir
Jeu
Esprit d'équipe
Fair-Play
Partage
Respect



N° 528 du 9 septembre 2021



District de la
**Nièvre de
football**

NIEVRE FOOTBALL

Journal officiel du District de la Nièvre

Une équipe unie au service du Football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23



SOMMAIRE

Actualités

↳ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

↳ Accès [direct](#)

Classements et désignations

↳ Disponibles en fin de journal

NOS PARTENAIRES

BRICO
MARCHÉ

Intermarché
HYPER
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SP
COMM RT

nièvre
le département



CENTRE LOIRE

Bienvenue à Chloé et à Pierre !



Le District a procédé au recrutement de deux apprentis pour cette nouvelle saison. Ce sont donc Chloé GUILLAUDAT, apprentie BPJEPS ASC mention football et Pierre BARBIER, apprenti BMF, que nous avons accueilli dans nos locaux le 16 Août dernier.

*** L'article complet en pages intérieures ***



Ils se sont donc livrés à la traditionnelle interview de présentation.

Présentez-vous !

Chloé : « Je m'appelle Chloé GUILLAUDAT, j'ai 19 ans, je suis originaire de Corbigny, j'ai effectué un service civique l'an passé au sein du district. Je joue actuellement à Marzy avec l'équipe séniors féminines. Je suis également éducatrice de la catégorie U9 dans le même club. »

Pierre : « Salut, moi c'est Pierre Barbier, 21 ans, originaire de Nancy (54). Après l'obtention de mon Bac STI2D en 2018, j'ai eu la chance de partir jouer 1 an à l'étranger. Puis je suis revenu en France la saison 20-21, en découvrant une nouvelle région /nouveau département. »

Qu'est ce qui t'a poussé à jouer au football ?

Chloé : « Je suis née dans une famille de footballeur, mes parents jouaient au football ainsi que mon frère. »

Pierre : « Avec mes copains d'école nous avons une petite rivalité donc nous nous sommes inscrit en club. »

Quelle équipe tu supportes ?

Chloé : « Manchester City »

Pierre : « L'Olympique Lyonnais »

Quelle formation as-tu engagée cette saison et pour quelles raisons?

Chloé : « J'ai commencé une formation BPJESP ASC mention football en alternance avec le District. J'aimerais par la suite travailler dans le monde du football. »

Pierre : « Cette année j'ai eu la chance de pouvoir rentrer au district pour faire mon BMF apprentissage car le foot a toujours été pour moi mon projet professionnel. »

Quel est ton meilleur souvenir en tant que joueur(se) et en tant que spectateur(rice) ?

Chloé : « En tant que joueuse, mon meilleur souvenir est la finale du challenge U15F en 2017.

En tant que spectatrice, c'est la finale de la coupe du district à Marzy en 2019 »

Pierre : « En tant que joueur, mon expérience à l'étranger était vraiment quelques choses d'incroyable. J'ai eu la chance d'aller voir Lyon-Manchester City en Champions League. Malgré un match nul 2-2, je suis allé voir mon équipe favorite dans une grosse compétition avec des amis, c'était cool. »

Ton/tes joueur(s) de foot préféré(s) ?

Chloé : « Riyad Mahrez ! »

Pierre : Paul Nardi, un gardien sur qui j'ai pris exemple et Memphis Depay que je trouve très fort. »

Une destination ?

Chloé : « Canada »

Pierre : « Canada »

Style de musique ?

Chloé : « Rap »

Pierre : « Rap ! »

Tes passions ?

Chloé : « le football et le baseball »

Pierre : « le sport en général et les voyages »

Merci pour cette interview !

Chloé et Pierre : « merci à vous ! »

Recrutement de deux services civiques

Le District de la Nièvre de Football recrute deux volontaires en Service Civique (Loi du 10 Mars 2010 : Engagement d'un service civique), âgés de 18 à 25 ans pour la saison 2021/2022.

Un Service Civique « Lutte contre la violence et incivilités dans le domaine du Sport »

Lieu de travail : Siège du District à Varennes-Vauzelles

Début de mission : 5 Octobre 2021

Missions : Mener des actions afin de lutter contre la violence et les incivilités dans le domaine du football. Mise en place d'actions en direction d'un public licencié ou non au club (sensibilisations, participation à un forum, actions originales hors actions courantes des clubs...). Mise en place d'actions en lien avec les objectifs du District et en appui avec le Programme Educatif Fédéral (PEF) : respect des règles de vie, acceptation des différences, engagement citoyen et fair-play dans le sport, amélioration du comportement citoyen des joueurs/parents/spectateurs/dirigeants, sensibilisation en utilisant divers outils...

Un Service Civique « Foot à l'École »

Lieu de travail : Siège du District à Varennes-Vauzelles

Début de mission : 19 Octobre 2021

Missions : Aider et participer à la mise en place des rassemblements. Aider à la recherche de lien avec les associations caritatives locales et soutenir la mise en place des cycles football (primaire) en tant que bénévole aux côtés de l'enseignant. Faire le lien entre les clubs et les écoles/collège de proximité (passerelle club - école, club-collège...)

Le volontaire en service civique interviendra en soutien du conseiller technique départemental en charge du dossier et des membres de la commission départementale du football en milieu scolaire

Critères :

- Homme ou Femme
- Être âgé de 18 à 25 ans
- Disponible 24 heures par semaine
- Être français ou être citoyen d'un autre pays de l'Espace Économique Européen, ou résider légalement en France depuis au moins un an, ou résider légalement en France, en étant citoyen d'un pays où sont affectés des volontaires français
- Titulaire du Permis B



Les deux postes ont une durée de 8 Mois

Si vous êtes intéressé(e)s pour accomplir cette mission d'intérêt général dans le domaine du sport, nous vous remercions de transmettre un Curriculum Vitae et une lettre de motivation, **avant le vendredi 17 septembre 2021**, soit par mail à l'adresse suivante : atenaille@nievre.fff.fr ou par voie postale : District de la Nièvre de football – 2 rue Louise Michel, 58640 VARENNES-VAUZELLES.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme. Anaïs TENAILLE par mail à atenaille@nievre.fff.fr



Le District de la Nièvre de Football tiendra son **Assemblée Générale le 23 octobre 2021 à VARENNES-VAUZELLES (Centre Gérard Philippe)**.

VOEUX

Les vœux que vous voulez présenter à l'approbation de l'Assemblée Générale devront être adressés au secrétariat du District de la Nièvre **par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, au plus tard le 23 septembre 2021 (minuit)**.

Les vœux devront être signés du Président du club et revêtus du cachet du club. En cas de non-respect, ils ne seront pas pris en compte.

CANDIDATURES ORGANISATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Les candidatures pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2022 (secteur Nord) **doivent parvenir au secrétariat du District pour le 23 septembre 2021 (minuit) dernier délai**.

Engagement jeunes

Les engagement jeunes sont encore ouverts notamment pour les catégories suivantes :

- U9 : 15 septembre 2021 ([formulaire d'engagement papier](#))
- U7 : 15 septembre 2021 ([formulaire d'engagement papier](#))

Si vous souhaitez engager vos équipes en entente, le [protocole d'entente](#) dûment complété par tous les clubs composant l'entente devra être adressé au District.

N'oubliez pas de mentionner au District vos desideratas par mail (coupler/alterner les équipes, les dates où vous souhaitez jouer à domicile/à l'extérieur).

Coupe de France : les matchs des nivernais !

La Commission Régionale Sportive a procédé le Mardi 31 août au tirage du prochain tour de la Coupe de France dont les matchs sont fixés le weekend du 18 et 19 Septembre. Plusieurs derbys nivernais seront au programme de ces rencontres. Nous vous proposons de découvrir les adversaires des clubs nivernais encore en compétition !

Garchizy 1 - Vauzelles 1

Esn 58 1 - Toucy 1

Pouques 1 - U.C.C.F 1

La Machine 1 - Fc Nevers Banlay 1

Fourchambault 1 - La Charite 1

Magny 1 - Cosne 1

Chablis 1 - Snid 1

Débuts des Championnats Séniors : rappel

Exceptionnellement pour cette saison 2021/2022, les dates de début des championnats départementaux seniors sont échelonnées comme suit :

- D2 et D3: 12 septembre 2021
- D4: 19 septembre 2021

Protocole sanitaire : la synthèse !

PROTOCOLE D'ORGANISATION DES RENCONTRES REGIONALES ET DEPARTEMENTALES – FICHE SYNTHETIQUE

Le Pass sanitaire, c'est quoi ?

- Attestation de vaccination complète
- Test PCR ou antigénique de moins de 72h
- Test RT-PCR POSITIF Plus de 15j et moins 6 mois
- Certificat de contre-indication à la vaccination
- Auto-test validé par un professionnel de santé

Le contrôle du Pass sanitaire se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Le contrôle est effectué par le Réfèrent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.

Le port du masque

Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

Les animations d'avant match, à la mi-temps et d'après match, sont à proscrire.

Les Protocoles d'avant match sont interdits.

Les acteurs de la rencontre (Arbitres – Dirigeants – Joueurs)

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la Zone vestiaires.

Délégués – observateurs : Pass sanitaire obligatoire et port du masque

Les spectateurs

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

Buvette – Restauration

Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des Hotels, cafés, restaurants (HCR).

Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous :

1. A partir de **4 nouveaux cas positifs** de joueuses/ joueurs **sur 7 jours glissants** (en Championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs) ;
2. L'ARS impose un **isolement de l'équipe** pour 7 jours.

Coupe de France : aucun report autorisé. L'équipe est sortie de la compétition.

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels.

Dispositif Pass Sport : mode d'emploi



PASS SPORT
#1jeune1solution



Moins de 18 ans ? Envie de faire du sport à la rentrée ?
Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour votre inscription dans un club grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

www.sports.gouv.fr/pass-sport

les jeunes pourront bénéficier du Pass'Sport dans les clubs jusqu'au 30 novembre 2021 ! Plus d'infos sur le site du District : <https://nievre.fff.fr/simple/passsport-le-mode-demploi-pour-les-clubs/> !



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du	08 Septembre 2021, à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N° 03
Présidence :	M. B. MAY
Présents :	Mme P. BEAURENAUD - MM. G. MARTIN, M. PINGUET
Excusés :	MM. L. ERAY, J. MAURIAC, PH. LEJEUNE

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

COMPÉTITIONS MASCULINES

1 – PROTOCOLES D'ENTENTES

La commission prend note du protocole d'entente suivant :

Championnat Départemental 3

- Entente MOUX 1 / BRASSY 1

- a) Suite à la validation par la Commission Statuts et Règlements, la Commission prend note du protocole d'entente suivant :

Championnat Départemental 4

- Entente CORANCY / CHATEAU ARLEUF 2

2 – REPORT DE MATCHES

En raison de la qualification de FOURCHAMBAULT D1, NEVERS BANLAY D1 et POUUGUES D1 pour le 3^{ème} tour de la Coupe de France, la Commission reporte les trois matches suivants :

Journée du 19 septembre 2021 :

PREMERY 1 / FOURCHAMBAULT 1 – match n° 50020.1
NEVERS BANLAY 1 / SNID 3 – match n° 50018.1

Les dates de ces trois matches seront fixées ultérieurement.

COMPETITIONS FEMININES

3 – CRITERIUM A 8 FEMININ

Les 8 équipes engagées à ce jour sont les suivantes :

CLAMECY 1 – COSNE 1 – Ent. COULANGES / VAUZELLES – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEURF – NEVERS FC 2 – SNID 1 – ST REVERIEN 1 – Ent. 2F2N / POUILLY

L'engagement d'une 9^{ème} équipe sera éventuellement officialisé dans les jours à venir.

CALENDRIER :

Le calendrier établi par la Commission est annexé à ce PV.

4 – PROTOCOLE D'ENTENTE

La Commission prend note du protocole d'entente suivant :

Criterium Féminin :

- Entente 2F2N / POUILLY 1

COUPES DEPARTEMENTALES

5 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la saison 2021-2022, la Coupe du Conseil Départemental est composée d'un total de 56 équipes réparties de la façon suivante :

REGIONAL 1 (4 équipes)

COSNE 1, GARCHIZY 1, LA CHARITE 1, SNID 1

REGIONAL 2 (3 équipes)

CLAMECY 1, ST BENIN 1, VAUZELLES 1

REGIONAL 3 (5 équipes)

ESN 58 1, GUERIGNY URZY 1, LA MACHINE 1, NEVERS FC 1, RC NEVERS CHALLUY SERMOISE.

DEPARTEMENTAL 1 (11 équipes)

CERCY 1, CHAULGNES 1, CORBIGNY 1, COULANGES 1, FOURCHAMBAULT 1, NEVERS BANLAY 1, MARZY 1, POUQUES 1, PREMERY 1, ST PERE 1, SUD LOIRE ALLIER 1.

DEPARTEMENTAL 2 (10 équipes)

CHARRIN 1, CHATEAU-CHINON ARLEUF 1, DRUY-BEARD 1, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, LUTHENAY UXELOUP 1, LUZY MILLAY 1, MOULINS-ENGILBERT 1, ST PIERRE 1, SAUVIGNY 1, ST ELOI 1.

DEPARTEMENTAL 3 (13 équipes)

ALLIGNY-SAINT-AMAND 1, CHANTENAY 1, CHATILLON 1, CIE IMPHY 1, Ent. CORANCY/CHATEAU-CHINON-ARLEUF 1, COSNOIS FC 1, Ent. MOUX/BRASSY 1, LORMES 1, MONTIGNY 1, POUILLY 1, ST REVERIEN 1, ST SEINE 1, VARZY 1.

DEPARTEMENTAL 4 (10 équipes)

COSSAYE 1, ENTRAINS 1, MONTSAUCHE 1, NEUVY SC 1, NEVERS MAUPAS 1, OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE 1, ST PEREUSE 1, ST SAULGE 1, TANNAY 1, VANDENESSE ST HONORE 1.

DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1er Tour => le 03 octobre 2021

33 équipes de Départemental 2, 3 et 4

D4 => 10 équipes

D3 => 13 équipes

D2 => 10 équipes

Soit 24 équipes + 9 exempts

2ème Tour => le 17 octobre 2021

12 qualifiés + 9 exempts du tour précédent + 11 équipes de D1

Soit 32 équipes

3ème Tour => le 31 octobre 2021

16 qualifiés du tour précédent + 3 équipes de R2 + 5 équipes de R3

Soit 24 équipes

1/8 Finale => le 13 mars 2022

12 qualifiés du tour précédent + 4 équipes de R1

Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 17 avril 2022

8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 22 mai 2022

4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 19 juin 2022

2 qualifiés du tour précédent

IMPORTANT :

Pour cette saison 2021-2022, en cas d'égalité au terme des 90 minutes, il n'y aura pas de prolongation (hormis pour la finale), le départage s'effectuera par l'épreuve des tirs aux buts. Il en sera de même pour la Coupe du District/SportComm.

Le prochain tirage de la Coupe du Conseil Départemental se déroulera le mercredi 15 septembre 2021 à 18h00 dans les locaux du Siège du District de la Nièvre.

(1 personne maximum par club, le Pass Sanitaire* sera demandé à l'entrée)

* Le Pass Sanitaire s'entend par la présentation soit :


- d'un schéma vaccinal complet (2 doses)
- d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures
- d'un certificat de rétablissement du COVID d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021 A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



La Référence des Coupes Départementales
Patricia BEAURENAUD



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Vac. Scol.	Zone A	Jours	Coupes			Ligue			Futsal	Coupes			District				
			CF	CBFC	Inter Sport	R1	R2-R3	R3 Poule à 13	Coupes (jr sem.)	CDEP	CD	CA	D1 Poule à 14	D2	D3	D4	FEM.
		22-août-21	1T			CF	CF	CF					CF	CF	CF	CF	
		29-août-21	2T		1T	CF	CF	CF					CF	CF	CF	CF	
		5-sept.-21				1	1	1					1				
		12-sept.-21				2	2	2					2	1	1		
		19-sept.-21	3T		2T	CF	CF	CF					3	2	2	1	
		26-sept.-21				3	3	3					4	3	3	2	1
		3-oct.-21	4T	1T	3T	C/MR	C/MR	4		1T			C/MR	C/MR	C/MR	C/MR	2
		10-oct.-21				4	4	5					5	4	4	3	MR
		17-oct.-21	5T			5	5	6		2T			C/MR	C/MR	C/MR	C/MR	3
		24-oct.-21				6	6	7					6	5	5	4	4
		31-oct.-21	6T	2T	4T	C/MR	C/MR	C/MR		3T			C/MR	C/MR	C/MR	C/MR	MR
		1-nov.-21				MR	MR	MR					MR	MR	MR	MR	MR
		7-nov.-21				7	7	8					7	6	6	5	5
		11-nov.-21		MR	5T	MR	MR	9					MR	MR	MR	MR	MR
		14-nov.-21	7T			8	8	10					8	7	7	6	6
		21-nov.-21				9	9	11					9	8	8	7	Coupe
		28-nov.-21	8T			10	10	12					10	9	9	MR	7
		5-déc.-21				11	11	13					11	10	10	8	8
		12-déc.-21		MR	MR	MR	MR	MR	CN 1T et 2T dans les Districts du 04 au 17 dec.		1T		C/MR	C/MR	C/MR	C/MR	9
		19-déc.-21	1/32F	MR	MR	MR	MR	MR									
		27/28 déc 21							CN 3T								
		2-janv.-22	1/16F														
		7-8 janv. 22							CN Finales rég.								
		16-janv.-22	1/16 F														
		23-janv.-22															
		30-janv.-22	1/8 F						CBFC 1T (24-28)				MR	MR	MR	MR	MR
		6-févr.-22							CN 1/32F le 5				12	11	11	MR	MR
		9-févr.-22	1/4 F														
		13-févr.-22				MR	MR	MR	CBFC 2T (7-11)				13	12	12	9	MR
		20-févr.-22		1/32F		MR	MR	14			1T		14	MR	MR	C/MR	MR
		27-févr.-22				12	12	15	CN 1/16F le 26				15	13	13	10	10
		2-mars-22	1/2 F														
		6-mars-22				13	13	16					16	14	14	11	11
		13-mars-22		1/16 F	MR	MR	MR	MR		1/8	1/8	1/8	C/MR	C/MR	C/MR	C/MR	12
		20-mars-22				14	14	17	CN 1/8F le 19				17	15	15	12	MR
		27-mars-22				15	15	18	CBFC 3T (28-1er)				18	16	16	13	13
		3-avr.-22				16	16	19					19	17	17	MR	Coupe
		10-avr.-22				17	17	20	CN 1/4F le 9				20	MR	MR	14	14
		16-avr.-22		1/8 F													
		17-avr.-22				MR	MR	MR		1/4	1/4	1/4	C/MR	C/MR	C/MR	C/MR	Coupe
		24-avr.-22				18	18	21	CBFC 1/8F (18-22)				21	18	18	15	15
		1-mai-22				19	19	22					22	MR	MR	MR	16
		8-mai-22	Finale	1/4 F	1/4 F	MR	MR	23	CBFC 1/4F (2-6)				23	19	19	MR	Coupe
		15-mai-22				20	20	24	CBFC 1/2F (16-20)				24	20	20	16	MR
		22-mai-22				MR	MR	MR	CN Finale le 21	1/2	1/2	1/2	C/MR	C/MR	C/MR	C/MR	Coupe
		26-mai-22		1/2 F	1/2 F	MR	MR	MR					MR	MR	MR	MR	MR
		29-mai-22				21	21	25					25	21	21	17	17
		5-juin-22				22	22	26					26	22	22	18	18
		12-juin-22		Finale	Finale				CBFC Finale (13-17)								
		19-juin-22								Finale	Finale	Finale					Coupe

Réunion du 09 septembre 2021 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 2

Présidence : M. Dominique ATERO

Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX

1 – INDISPONIBILITES

- BOUJILAT H les 25 et 26 septembre.
- COTTIN C dispense de sport d'un mois à compter du 8 septembre. Certificat médical joint. Prompt rétablissement.
- DECLAS A les 3, 23 et 30 octobre et le 6 novembre.
- GAZANI A le 11 septembre, les 18 et 19 septembre.
- KADJAN P les 18 et 19 septembre.
- KOYUNCU R jusqu'au 15 octobre. Prompt rétablissement.
- SAULIN F les 18 et 19 septembre.

2 – COURRIERS

- De CHANTENAY demande de 3 arbitres officiels. Nécessaire a été fait.
- De BOUCHOUX E ne souhaite plus être désigné au centre. Pris note.

MERCI DE RENVOYER RAPIDEMENT LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

RAPPEL : Les arbitres assistants demandés par les clubs ne sont désignés que le jeudi précédent le match.

Le Président
Dominique ATERO





Réunion du : 9 Septembre 2021 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. Alain BUCHETON

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme TOURNOIS Cécile

1 – FOOT A 11.

1.1. U18 Groupe D1 Brassage phase « Automne ».

- Groupe unique **D1** : 10 équipes.

Matches simples en 9 dates : 11-18 sep. / 2-9-16 oct. / 13-20-27 nov. / 11 déc.

Corbigny 1 – E. Guérigny Urzy/Prémery/St Benin/Montigny 1 – Nevers Banlay 1 – Cosne 1 – E-Coulanges/Vauzelles 1 – SNID 2 – Cosne 2 – E. RCNCS/Marzy 1 – E-Esn 58/Chantenay/St Pierre 1 – La Charité 1.

- A l'issue de cette phase automne le premier participera au championnat U18 Inter-Secteurs LBFC.

1.2. U15 Groupes de brassage phase « Automne ».

- 1 Groupe **D1 A** : 6 équipes.

Matches « Aller/Retour » en 10 dates : 11-18 sep. / 2-9-16-23 oct. / 6-13-20 nov. / 4 déc.

E. La Machine/St Benin/Charrin 1 – SNID 1 – E. AFGP 58/Marzy/RCNCS 2 – Vauzelles 1 – Esn 58 1 – La Charité 1.

- 1 Groupe **D1 B** : 6 équipes.

Matches « Aller/Retour » en 10 dates : 11-18 sep. / 2-9-16-23 oct. / 6-13-20 nov. / 4 déc.

Clamecy 1 – E. Alligny-St Amand/Entrains sur Nohain/Donzy 1 – Corbigny 1 – Cosne 1 – E. Vauzelles/Coulanges 2 – Exempt.

- Afin de déterminer l'accédant au championnat U15 Inter-Secteurs, le 1^{er} de D1 A rencontrera le 1^{er} de D1 B.

Le terrain d'accueil sera déterminé par tirage au sort.

1.3. Demandes de modifications de rencontres

Championnat U18 Brassage - Match N° 50492.1, Cosne 2 / Snid 2 du 11 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour avancer cette rencontre à 10 heures**.
Demande acceptée.

Championnat U18 Brassage - Match N° 50493.1, E. Guérigny Urzy 1 / E. Esn 58 1 du 11 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 25 septembre.**

Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage Poule A - Match N° 50536.1, Esn 58 1 / E. La Machine 1 du 11 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 25 septembre.**

Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage Poule A - Match N° 50537.1, Snid 1 / Vauzelles 1 du 11 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 30 octobre.**

Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage Poule A - Match N° 50538.1, E. Afgp 58 1 / La Charité 1 du 11 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 25 septembre.**

Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage Poule B - Match N° 50551.1, E. Vauzelles 2 / Clamecy 1 du 11 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 25 septembre.**

Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage Poule B - Match N° 50553.1, Corbigny 1 / Cosne 1 du 11 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 25 septembre à 10 heures 30.**

Demande acceptée.

2 – FOOT A 8.

2.1. U13 Groupes de brassage phase « Automne ».

- 1 Groupe **D1** : 6 équipes.

Matches « Aller/Retour » en 10 dates : 18-25 sep. / 2-16-23 oct. / 6-13-20-27 nov. / 11 déc.

La Charité 1 – AFGP 58 1 – FC Nevers 1 – Nevers Banlay 1 – SNID 1 – Cosne 1.

- A l'issue de cette phase « Automne » les deux premiers participeront directement au championnat U13 Inter-Secteurs LBFC. Le troisième passera par une phase de barrage qualificatif.

- 5 Groupes **D2** brassage : **B1 – B2 – B3 – B4 – B5.**

Matches « Aller/Retour » en 10 dates : 18-25 sep. / 2-16-23 oct. / 6-13-20-27 nov. / 11 déc.

D2-B1 : Clamecy - Cosne 3 - Cosne 2 – Corbigny – La Charité 2 - *Exempt 1*

D2-B2 : Vauzelles – AFGP 58 2 – Nevers Banlay 2 – Coulanges – RCNCS – FC Nevers 3

D2-B3 : Marzy – Vauzelles 2 – Ent. St Benin/Montigny – FC Nevers 2 – Guérigny-Urzy – *Exempt 1*

D2-B4 : Cercy – Charrin – Ent. Moulins/Château Chinon Arleuf /Chatillon – SNID 3 – Château Chinon Arleuf – *Exempt 1*

D2-B5 : SNID 2 – SNID 4 – Ent. SLA/St Pierre – ESN 58 – La Machine – Chantenay.

3 – FOOT D'ANIMATION.

3.1. Journées de rentrée.

U 11 : Le 18 septembre.

U7-U9 : Le 22 septembre.

4 – INFOS CLUBS.


La commission informe que le mode de composition des futurs groupes sur la phase « Printemps » sera notifié sur son prochain procès-verbal du 16 septembre.

5 – Demande de report d'une rencontre ou changement d'horaire.

Exceptionnellement : vu le délai de parution de notre premier procès-verbal et la date de reprise sur les catégories U15/U18, la commission tolère **et uniquement pour ce week-end**, qu'elle soit informée par simple courriel (des deux clubs) d'un match reporté. **Ceci impérativement sur l'adresse officielle du secrétariat du District et ce, avant vendredi 10 septembre au plus tard à 16h00**. A partir du lundi 13 septembre, merci d'appliquer la procédure officielle « FOOTCLUBS » comme suit,

1. Appliquer impérativement la procédure règlementaire stipulée page 124 de l'annuaire du District de la Nièvre de Football. En cas de match remis, la commission encourage les clubs à s'entendre préalablement sur leur future date de jeu afin qu'elle figure sur cette même demande de report.
2. Comme la saison dernière, une rencontre non jouée et non repositionnée sera systématiquement reportée au mercredi 16 juin (***date fictive***) afin que les clubs puissent prochainement adresser une demande de report via « FootClubs ».
3. **Allègement (Foot à 11 et à 8)** : Une rencontre non jouée à la date initialement prévue au calendrier officiel pourra être repositionnée **dès le mercredi suivant à la seule condition qu'un mail des 2 clubs soit adressé au secrétariat du District** au plus tard le lundi minuit. Ce mail devra bien entendu préciser l'heure de la rencontre et le lieu. Si ces conditions n'étaient pas respectées, la rencontre serait considérée comme jouée sans l'accord de la commission et entraînera une amende pour les deux clubs.

Le Président.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.

Réunion 6 Septembre 2021 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence M. Joseph BERFORINI

Présents : Les représentants des clubs MM. MORENTE, DUCROT, AYRINHAC, BLE, RIZKI SEGUIN, MARIDOR et LUCAS.

Excusés : MM BOLLE, COLAS et MARIDOR.

9 Clubs engagés en CRITERIUM VETERANS :

CIE IMPHY, CORBIGNY, FOURCHAMBAULT, GUERIGNY-URZY, LA CHARITE, LA MACHINE, POUQUES, ST BENIN, et VAUZELLES.

10 Clubs engagés en COUPE VETERANS Alain CHARLOIS : idem + ST PIERRE

1 – CRITERIUM Saison 2021/2022

- Journée 1 Vendredi 24 Septembre 2021
- - 2 Vendredi 8 Octobre 2021
- - 3 Vendredi 22 Octobre 2021
- - 4 Vendredi 5 Novembre 2021
- - 5 Vendredi 3 Décembre 2021
- - 6 Vendredi 18 Mars 2022
- - 7 Vendredi 1 Avril 2022
- - 8 Vendredi 6 Mai 2022
- - 9 Vendredi 20 Mai 2022
- **Tournoi final** : Samedi 11 Juin 2022 sur les installations de GUERIGNY URZY.

2 – COUPE Challenge Alain CHARLOIS

Tour de cadrage : ● Vendredi 19 Novembre 2021

Match N°1 : SAINT PIERRE / LA CHARITE

Match N°2 : FOURCHAMBAULT / VAUZELLES

1/4 de finale : ● Vendredi 4 Mars 2022

1) ST BENIN / LA MACHINE

2) CIE IMPHY / CORBIGNY

3) POUQUES / GUERIGNY URZY

4) *Vainqueur Match N° 2 / Vainqueur Match N°1

**Club vainqueur reçoit*

1/2 finale : ● Vendredi 15 Avril 2022

Finale : ● Vendredi 3 Juin 2022

Sur les installations de l'ASA VAUZELLES.

3 – Divers

Prochaine réunion le Lundi 7 Mars 2022.

Il est rappelé que tout joueur doit être licencié pour la saison en cours.

Le Président



J.BERFORINI



COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'APPEL

Réunion 02 septembre 2021 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence M. Patrick PONSONNAILLE

Présents MM. Gilles COURTAUD, Robert CHEMINOT

Secrétaire de séance M. Gilles COURTAUD

Appel du club MAUPAS RC d'une décision de la Commission Départementale des Compétitions, en date du 05/08/2021 (PV n°01), relative à la constitution des poules de Compétitions Masculines pour la saison 2021/2022.

La Commission,

DIT l'appel recevable,

PRÉCISE qu'en vue de la réunion de ce jour, les parties ont été régulièrement convoquées,

ENTEND l'exposé oral des faits et de la procédure par M. PONSONNAILLE,

Après audition de :

Pour le club NEVERS-MAUPAS RC :

- M. Yoan QUINCHON, en sa qualité de Président,

Pour la Commission des Compétitions du District de la Nièvre de Football :

- M. Bernard MAY, Président de la commission de première instance,

Rappel des faits et de la procédure :

Face à l'épidémie de Covid-19 touchant le territoire français, la FFF a décidé, en date du 24 mars 2021, de prononcer l'arrêt définitif des compétitions de la saison 2020/2021 et d'acter le fait qu'il n'y aurait donc ni accessions ni relégations pour la saison 2020/2021, dans les championnats concernés par cette décision de « saison blanche ».

Dans le même PV du COMEX de la FFF, en date du 06 mai 2021, il est indiqué que « la décision de saison blanche implique que la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021 sous réserves des points liés à des places laissées vacantes ».

La parole est donnée à M. Yoan QUINCHON (NEVERS-MAUPAS RC) qui indique :

« L'arrêt des compétitions aurait dû être à l'issue des matches-aller, ce qui ne nous aurait pas pénalisés de la sorte. Après, ce qui m'a gêné, c'est que les classements transmis n'aient pas toujours été les mêmes. En plus, le départage que vous avez fait s'appuie sur un critère Ligue (4. « Meilleure attaque ») alors que le critère District à prendre est l'ancienneté du club... Mais je reconnais que ça ne changeait rien, Alligny/St Amand étant, quel que soit le 4^{ème} critère utilisé, devant nous... Alors, pourquoi, quand on est à égalité dans deux groupes différents, on ne ferait pas un match pour nous départager ?

Mon autre point de divergence, c'est le fait de faire monter des équipes qui, selon moi, ne peuvent pas». A ce moment-là, complétez le groupe de D2, qui est à 11, avec une équipe supplémentaire en accession, et ainsi de suite ! »

Interrogé par la Commission de céans, M. Bernard MAY, Président de la Commission des Compétitions indique que :

« L'arrêt des compétitions n'est pas du fait du District, et la décision du COMEX s'imposait à tous... Mais je reconnais que nous avons effectivement pris un critère Ligue pour vous départager de Alligny-St Amand... Mais cela n'aurait rien changé effectivement si on avait pris celui du District.

Quant à un critère de match entre 2 ex-aequo dans 2 groupes différents, il faut que ce critère soit dans les textes, donc par exemple après un vote en Assemblée Générale qui ferait suite à un vœu de club ! »

La parole ayant été donnée en dernier ressort au club appelant, M Yoan QUINCHON ajoute :

« Qu'il n'est pas dans son intention de nuire à quelque que club que ce soit, mais que ces accessions lui paraissent irrégulières »

Plus personne ne souhaitant intervenir, les personnes auditionnées ainsi que les personnes non membres de la Commission ne prenant pas part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en 1^{er} appel,

La Commission,

Attendu que l'article 3 des règlements généraux de la FFF précise que « [...] **le Comité Exécutif peut, en application de l'article 18 des Statuts, prendre toute mesure modificative ou dérogatoire que dicterait l'intérêt supérieur du football. [...]** ».

Attendu que les décisions contestées de première instance s'appuient stricto-sensu sur celles du Comité Exécutif qui précisent les conditions d'accession et de rétrogradation.

Que dans la mesure où ces circonstances constituaient un cas non prévu par les règlements, elles fondaient réglementairement la compétence du Comité Exécutif, conformément à l'article 18 des statuts de la FFF.

En outre, eu égard à l'impossibilité de mener à leur terme ces compétitions et devant l'inapplicabilité des règlements en vigueur, il était manifestement dans l'« *intérêt supérieur du football* » que des mesures dérogatoires à ces règlements soient adoptées.

En conséquence, il était bien d'un tel intérêt que des mesures dérogatoires à des règlements devenus inapplicables soient adoptées, compétence qui relevait par conséquent du Comité Exécutif de la FFF.

Attendu que les articles 18 et 19 des règlements généraux de la FFF, qui prévoient que « **Les Ligues et Districts ont leur autonomie administrative, sportive et financière pour tout ce qui n'est pas contraire aux statuts et règlements de la Fédération. Aucun article de leurs statuts ou règlements ne peut contredire les Statuts et Règlements Généraux de la Fédération** », obligent la compétence confiée à ses Ligues et Districts à s'effacer devant la compétence confiée de manière générale par les statuts de la FFF au Comité Exécutif pour statuer sur un tel cas non prévu par ses règlements.

**Par ces motifs,
La Commission**

Rappelle qu'il y a lieu d'appliquer les règles communes définies par le COMEX dans sa décision du 06 mai 2021, par laquelle la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021.

Rappelle que la date d'arrêt des Compétitions des Districts a été prise par décision du COMEX en date du 16 avril 2020, décision qui s'impose à tous.

Rappelle que seul le classement paru dans le cadre des Procès-Verbaux des commissions fait foi, en l'occurrence, l'annexe 1 du PV N° 28 du 04/06/2020.

Ajoute que le cas des places vacantes ne s'applique que pour ramener le nombre d'équipes par groupe au même nombre qu'au début de la saison 2020/2021, ce qui exclut le cas de la poule A de Départemental 2, la situation de cette poule ayant été votée en Comité Directeur (PV du 07/07/2020).

Rappelle par ailleurs que dans le cadre de cette situation exceptionnelle, seules les règles décidées par le COMEX s'appliquent.

En conséquence,

Considérant que le championnat de Départemental 3 se révèle incomplet avec 11 équipes par groupe,

Considérant que des accessions supplémentaires entrent dans le cadre des Règlements du District de la Nièvre :
« *GROUPE INCOMPLET* :

Dans tous les cas où une raison quelconque conduirait à la formation d'une division ou groupe de division incomplet, il serait fait appel, pour compléter la division ou groupe de division, à l'équipe la mieux classée en division inférieure, immédiatement après les ayants droit à l'accession, jusqu'à l'ayant droit classé 4^{ème} inclus. »

Considérant que les nouveaux accédants en Départemental 3 sont déterminés par le classement de départemental 4 à l'issue de la saison 2019/2020.

Considérant que l'équipe de Moulins Engilbert 2, au titre de meilleur 3^{ème} de Départemental 4 supplée au 1^{er} vacant et qu'il y a lieu de suppléer au second et dernier vacant,

Considérant ainsi que les équipes de Alligny-St Amand 1 et Nevers Maupas 1, toutes deux classés 3^{ème} obtiennent le même ratio de 2,00 au critère N°1 de départage dans deux groupes différents, et une même différence de buts de 12 (second critère), il y a lieu de prendre le 3^{ème} critère s'appliquant à la meilleure attaque ramenée au nombre de match, avec un quotient de 3,875 pour Alligny-St Amand 1, et de 2,777 pour Nevers Maupas 1.

(A noter que, si le départage avait pris comme critère l'ancienneté des clubs, Alligny-St Amand affilié en date du 22/06/2006 devance le club de Nevers Maupas affilié le 20/06/2007.)

En conséquence, l'accédant supplémentaire est Alligny-St Amand 1.

La Commission

CONSTATE qu'il n'existe aucun fondement juridique s'opposant à la décision de la Commission Départementale des Compétitions, qui ne peut déroger aux règles en vigueur, y compris exceptionnelles, sur les fondements des articles 18 et 19 des règlements généraux de la FFF.

CONSTATE que la Commission Départementale des Compétitions a fait une juste application des décisions du Comité Exécutif de la FFF.

En conséquence, la commission, ne constatant aucun élément nouveau susceptible de remettre en cause la décision en 1^{ère} instance,

CONFIRME l'accession en championnat de Départemental 3 :

- de l'équipe 1 de ALLIGNY-ST AMAND

MET les frais de procédure à la charge du club appelant

TRANSMET aux Commissions des Compétitions Séniors et Statuts et Règlements du District de la Nièvre.

Le Secrétaire de Séance,



Le Président,



Les décisions rendues en seconde instance sont susceptibles de recours devant La Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification dans le respect des dispositions des Art. 188 et 190 des RG.

Departemental 1 Sport Comm / Unique	Poule 0	2
--	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 12H

23628351	50021.1	Vauzelles 2- Corbigny 1	
Arbitre centre	SAOULI Sophian	2547294860	Stade Des Ateliers 1
Arbitre assistant 1			Terrain Honneur
Arbitre assistant 2			Rue Benoit Frachon
Délégué principal			58640 VARENNES VAUZELLES
Observateur principal			
Observateur adjoint 1			

Dimanche 19/09/2021 15H

23628345	50015.1	Cercy 1- St Pere 1	
Arbitre centre	DEVOUCOUX Gerard	820828552	Stade Municipal
Arbitre assistant 1			Route De Chatillon
Arbitre assistant 2			58340 CERCY LA TOUR
Délégué principal			
Observateur principal			
Observateur adjoint 1			
23628346	50016.1	Marzy 1- Chaulgnes F.C. 1	
Arbitre centre	PAGNEUX Benjamin	871812098	Stade De La Simonnerie
Arbitre assistant 1			Rue De La Simonnerie
Arbitre assistant 2			58180 MARZY
Délégué principal			
Observateur principal			
Observateur adjoint 1			
23628347	50017.1	Coulanges 1- Fc Nevers 2	
Arbitre centre	THEVENET Philippe	811824415	Stade Jean Chorlet
Arbitre assistant 1			Espace Des Saules
Arbitre assistant 2			10 Allée Pierre De Coubertin
Délégué principal			58660 COULANGES LES NEVERS
Observateur principal			
Observateur adjoint 1			

Departemental 2 / Unique	Poule A	1
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 12H

23629312	50099.1	Garchizy 2- Vauzelles 3	
Arbitre centre	BOUJLILAT Hicham	2547103862	Stade Georges Mérat 1
Arbitre assistant 1			Rue Maurice Pilette
Arbitre assistant 2			58600 GARCHIZY
Délégué principal			
Observateur principal			
23629315	50102.1	Fourchambault 2- Garchizy Fr. Port. 1	
Arbitre centre	ROPERTO Armando	1946813279	Stade Robert Bacquelin 1
Arbitre assistant 1			Quai De Loire
Arbitre assistant 2			58600 FOURCHAMBAULT
Délégué principal			
Observateur principal			

Dimanche 19/09/2021 15H

23629311	50098.1	Cosne 3- Fc Nevers Banlay 2	
Arbitre centre	TALEB Abderazak	2543861830	Stade Raphaël Giroux
Arbitre assistant 1			Rue Des Sables
Arbitre assistant 2			58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Délégué principal			
Observateur principal			

Departemental 2 / Unique	Poule A	1
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 15H

23629313	50100.1	Nevers Challuy 2- St Pierre 1		Stade Intercom. Georges Rollet 1
	Arbitre centre	ATERO Juan	891810685	Rue Du 19 Mars 1962
	Arbitre assistant 1			58000 CHALLUY
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Observateur principal			
23629314	50101.1	La Charite 3- Non affecté 5		Stade André Jomier 2
	Arbitre centre			Terrain Annexe
	Arbitre assistant 1			Route D'Argenvieres
	Arbitre assistant 2			Nationale 151
	Délégué principal			18140 LA CHAPELLE
	Observateur principal			MONTLINARD
23629316	50103.1	Corbigny 2- Clamecy 2		Stade Claude Spanoudakis 1
	Arbitre centre	AMELAINE Gerome	838402138	Rue Du Champ De Foire
	Arbitre assistant 1			58800 CORBIGNY
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Observateur principal			

Departemental 2 / Unique	Poule B	3
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 13H

23629447	50168.1	Esn 58 2- La Machine 2		Stade Du Rimorin
	Arbitre centre	CHEREAU Christophe	881821828	Rue De Decize
	Arbitre assistant 1			58390 DORNES
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Observateur principal			

Dimanche 19/09/2021 15H

23629443	50164.1	Moulins Engilbert 1- St Benin 2		Stade Municipal 1
	Arbitre centre	COLAS Pascal	820108884	Route De Decize
	Arbitre assistant 1			58290 MOULINS ENGILBERT
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Observateur principal			
23629444	50165.1	St Eloi 1- Charrin 1		Stade Municipal 1
	Arbitre centre	CORLU Murat	2544302430	Rue De La Gare
	Arbitre assistant 1			58000 ST ELOI
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Observateur principal			
23629445	50166.1	Luthenay 1- Chateau Arleuf 1		Stade R.Chaumereuil
	Arbitre centre	CALVI Eddy	851815758	Principal
	Arbitre assistant 1			58240 LUTHENAY
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Observateur principal			
23629446	50167.1	Luzy Millay 1- Druy Beard 1		Stade Jean Lemoine 1
	Arbitre centre	LANGEVIN Samuel	838400310	Terrain Honneur
	Arbitre assistant 1			Route D Autun
	Arbitre assistant 2			58170 LUZY
	Délégué principal			
	Observateur principal			

Departemental 2 / Unique	Poule B	3
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 15H

23629448 50169.1	Sud Loire Allier 2- Sauvigny 1	Stade Municipal Chemin Du Bourg 58470 MAGNY COURS
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Departemental 3 / Unique	Poule A	4
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 09H

23631448 50234.1	Fourchambault 3- Pouilly 1	Stade Robert Bacquelin 1
Arbitre centre	DE SOUSA MACHADO FAR 861813879 Alexandre	Quai De Loire 58600 FOURCHAMBAULT
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 19/09/2021 12H

23631445 50231.1	Coulanges 2- Alligny St Amand Fc 1	Stade Jean Chorlet
Arbitre centre	SAULIN Fabien 2543585453	Espace Des Saules
Arbitre assistant 1		10 Allée Pierre De Coubertin
Arbitre assistant 2		58660 COULANGES LES NEVERS
Délégué principal		
Observateur principal		
23631447 50233.1	Pougues 2- Chantenay 1	Stade Les Chanternes
Arbitre centre	BRUN Benjamin 2543626054	Route De Paris
Arbitre assistant 1		58320 POUQUES LES EAUX
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal	NUNES Pierre 838417064	
23631449 50235.1	Marzy 2- Chaulgnes F.C. 2	Stade De La Simonnerie
Arbitre centre	CALVI Michel Gilbert 899182584	Rue De La Simonnerie
Arbitre assistant 1		58180 MARZY
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 19/09/2021 15H

23631444 50230.1	Clamecy 3- Varzy 1	Stade Tambourinette 1
Arbitre centre	HERVE Florian 2543195268	Terrain Annexe Herbe
Arbitre assistant 1		Tambourinette
Arbitre assistant 2		58500 CLAMECY
Délégué principal		
Observateur principal		
23631446 50232.1	St Pierre 2- Cosnois F.C. 1	Stade Du Panama 1
Arbitre centre	TENAILLE Ludovic 2547218631	Rue De Beaudrillon
Arbitre assistant 1		58240 ST PIERRE
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Departemental 3 / Unique	Poule B	5
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 15H

Departemental 3 / Unique	Poule B	5
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 15H

23631576	50296.1	Cie Imphy 1- Corbigny 3	
	Arbitre centre	GOETZ Jean Michel	820111941
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
			Stade Christophe Charetier Complexe Sportif Ambroise Croizat 58160 IMPHY
23631577	50297.1	E. Moux Brassy 1- Chatillon 1	
	Arbitre centre	COTET Patrick	820104753
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
			Stade Jacky Rateau Le Bourg 58230 MOUX
23631578	50298.1	Montigny 1- E. Corancy/Chateau 1	
	Arbitre centre	EUZET David	820578747
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal	CHEMINOT Robert	841811740
			Stade Municipal Route De St Sulpice 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
23631579	50299.1	St Reverien 1- Lormes 1	
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
			Stade Municipal Chemin Des Marlottes Pre Queneau 58420 ST REVERIEN
23631580	50300.1	Esn 58 3- Cercy 2	
	Arbitre centre	DUMONT Aymeric	2546564953
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
			Stade Municipal 1 Route De Decize 58300 ST GERMAIN CHASSENAY
23631581	50301.1	St Seine 1- Moulins Engilbert 2	
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
			Stade Municipal 58250 ST SEINE

Departemental 4 / Unique	Poule A	6
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 15H

23798323	50356.1	Entrains 1- Garchizy Fr. Port 2	
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
			Stade Municipal Principal 58410 ENTRAINS
23798324	50357.1	Nevers Maupas 2- La Charite 4	
	Arbitre centre		
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Observateur principal		
			Stade Des Senets 05 Terrain Annexe 4 Rue Du Docteur Michel Gaulier 58640 VARENNES VAUZELLES

Departemental 4 / Unique	Poule A	6
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 15H

23798325 50358.1	Neuvy Sporting Club 1- St Pere 2	Stade Municipal Caravaning Champ De La Croix 58450 NEUVY
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		
23798326 50359.1	Tannay 1- Cosnois F.C. 2	Stade Municipal Rue Du Moulin 58190 TANNAY
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		
23798327 50360.1	Non affecté 10- Varzy 2	
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Departemental 4 / Unique	Poule B	7
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 12H

23798413 50401.1	Luzy Millay 2- St Pereuse 1	Stade Jean Lemoine 1 Terrain Honneur Route D Autun 58170 LUZY
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 19/09/2021 15H

23798414 50402.1	Cossaye As 1- Charrin 2	Stade Municipal 9 Route De Lamenay 58300 COSSAYE
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		
23798415 50403.1	E. Corancy/Chateau 2- Montsauche 1	Stade Municipal Allée De Sombreffe 58430 ARLEUF
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		
23798416 50404.1	Vandenesse St Honore 1- St Saulge 1	Stade Municipal Le Bourg 58290 VANDENESSE
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		
23798417 50405.1	Non affecté 10- E.Chatill/Moul/Panne 2	
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Departemental 4 / Unique	Poule C	8
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 09H

Departemental 4 / Unique	Poule C	8
---------------------------------	----------------	----------

Dimanche 19/09/2021 09H

23798507 50450.1	Garchizy 3- Marzy 3	Stade Georges Mérat 2
Arbitre centre		Terrain Annexe
Arbitre assistant 1		Rue Maurice Pilette
Arbitre assistant 2		58600 GARCHIZY
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 19/09/2021 12H

23798503 50446.1	Luthenay 2- La Machine 3	Stade R.Chaumereuil
Arbitre centre		Principal
Arbitre assistant 1		58240 LUTHENAY
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

23798504 50447.1	Cossaye As 2- Druy Beard 2	Stade Municipal
Arbitre centre		9 Route De Laménay
Arbitre assistant 1		58300 COSSAYE
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Dimanche 19/09/2021 15H

23798505 50448.1	Guerigny Urzy 2- Nevers Maupas 1	Stade Municipal 1
Arbitre centre		Rue Vauban - D977
Arbitre assistant 1		Pre Du Marais
Arbitre assistant 2		58130 GUERIGNY
Délégué principal		
Observateur principal		

23798506 50449.1	Non affecté 8- Olympique St Martin 1	
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué principal		
Observateur principal		

Championnat U18 Brassage / Phase Automne	Poule 0	9
---	----------------	----------

Samedi 18/09/2021 13H

23826048 50497.1	Cosne 1- Cosne 2	Stade Raphaël Giroux
Arbitre centre		Rue Des Sables
Délégué		58200 COSNE COURS SUR LOIRE
accompagnateur		

Samedi 18/09/2021 15H

23826047 50496.1	E. Esn 58 1- La Charite 1	Stade Banville
Arbitre centre		Rue Th. De Banville
Délégué		58380 LUCENAY LES AIX
accompagnateur		

23826049 50498.1	Snid 2- E.Rcnscs/Marzy 1	Stade Louis Masson
Arbitre centre		Avenue Jean Jaures
Délégué		58160 IMPHY
accompagnateur		

23826050 50499.1	Nevers Banlay 1- E. Guérigny Urzy 1	Stade Des Senets 04
Arbitre centre		Terrain Annexe 3
Délégué		Rue Du Docteur Michel Gaulier
accompagnateur		58640 VARENNES VAUZELLES

Championnat U18 Brassage / Phase Automne	Poule 0	9
---	----------------	----------

Samedi 18/09/2021 15H

23826051 50500.1 Arbitre centre Délégué accompagnateur	Corbigny 1- E.Coulanges/Vauzelle 1	Stade Claude Spanoudakis 1 Rue Du Champ De Foire 58800 CORBIGNY
---	------------------------------------	---

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule A	10
---	----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 15H

23827016 50539.1 Arbitre centre Délégué accompagnateur Observateur principal	E. La Machine 1- Snid 1	Stade Des Sokols Rue Des Freres Lumiere 58260 LA MACHINE
23827017 50540.1 Arbitre centre Délégué accompagnateur Observateur principal	Vauzelles 1- E.Afgp/Marzy/Rcnscs 2	Stade Des Ateliers 1 Terrain Honneur Rue Benoit Frachon 58640 VARENNES VAUZELLES
23827018 50541.1 Arbitre centre Délégué accompagnateur Observateur principal	La Charite 1- Esn 1	Stade André Jomier 2 Terrain Annexe Route D'Argenvieres Nationale 151 18140 LA CHAPELLE MONTLINARD

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule B	11
---	----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 15H

23827047 50554.1 Arbitre centre Délégué accompagnateur Observateur principal	Clamecy 1- E.Alligny/Entr/Donzy 1	Stade Tambourinette 2 Terrain Annexe Stabilise Tambourinette 58500 CLAMECY
23827048 50555.1 Arbitre centre Délégué accompagnateur Observateur principal	Non affecté 4- Corbigny 1	
23827049 50556.1 Arbitre centre Délégué accompagnateur Observateur principal	Cosne 1- E. Vauzelles/Coulang 2	Stade Foing 2 Terrain Annexe Rue Des Sables 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Championnat U13 D1 Brassage / Phase Automne	Poule D1	54
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

23856987 50613.1	Nevers Banlay 1- Fc Nevers 1	Stade Des Senets 04 Terrain Annexe 3 Rue Du Docteur Michel Gaulier 58640 VARENNES VAUZELLES
23856988 50614.1	Afgp 58 F. 1- Cosne 1	Stade Georges Mérat 2 Terrain Annexe Rue Maurice Pilette 58600 GARCHIZY

Championnat U13 D1 Brassage / Phase Automne	Poule D1	54
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

23856989 50615.1	La Charite 1- Snid 1	Stade André Jomier 2 Terrain Annexe Route D'Argenvieres Nationale 151 18140 LA CHAPELLE MONTLINARD
------------------	----------------------	---

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B1	55
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

23857037 50628.1	Cosne 3- Non affecté 2	Stade Foing 2 Terrain Annexe Rue Des Sables 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
23857038 50629.1	Clamecy 1- Cosne 2	Stade Tambourinette 2 Terrain Annexe Stabilise Tambourinette 58500 CLAMECY
23857039 50630.1	La Charite Fem. 2- Corbigny 1	Stade André Jomier 2 Terrain Annexe Route D'Argenvieres Nationale 151 18140 LA CHAPELLE MONTLINARD

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B2	56
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

23857067 50643.1	Vauzelles 1- Nevers-Challuy 1	Stade De Francheville Rue Du Stade 58640 VARENNES VAUZELLES
23857068 50644.1	Afgp 58 F 2- Nevers Banlay 2	Stade Georges Mérat 2 Terrain Annexe Rue Maurice Pilette 58600 GARCHIZY
23857069 50645.1	Fc Nevers Fem. 3- Coulanges 1	Stade Des Senets 03 Terrain Annexe 2 Rue Du Docteur Michel Gaulier 58640 VARENNES VAUZELLES

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B3	57
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

23857097 50658.1	Vauzelles 2- Fc Nevers 2	Stade De Francheville Rue Du Stade 58640 VARENNES VAUZELLES
23857098 50659.1	Marzy 1- Non affecté 4	Stade De La Simonnerie Rue De La Simonnerie 58180 MARZY
23857099 50660.1	E. St Benin Montigny 1- Guerigny Urzy A.S. 1	Stade Du Valiger Rue Des Ecoles 58270 ST BENIN D AZY

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B4	58
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B4	58
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

23857127 50673.1	E.Moul/Chat/Chatillo 1- Non affecté 2	Stade Municipal 1 Route De Decize 58290 MOULINS ENGILBERT
23857128 50674.1	Snid 3- Chateau Arleuf Fc 1	Stade Des Halles 2 Terrain Annexe Avenue Marcel Merle 58300 DECIZE
23857129 50675.1	Cercy 1- Charrin 1	Stade Municipal Route De Chatillon 58340 CERCY LA TOUR

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B5	59
--	-----------------	-----------

Samedi 18/09/2021 10H30

23857157 50688.1	Esn 58 1- La Machine 1	Stade Des Bernardins Pont Du Lavoir 58390 DORNES
23857158 50689.1	Snid Fem 4- Chantenay 1	Stade Des Halles 2 Terrain Annexe Avenue Marcel Merle 58300 DECIZE
23857159 50690.1	E.St Pierre/Sla 09 1- Snid 2	Stade Du Panama 1 Rue De Beaudrillon 58240 ST PIERRE

Departemental 1 Sport Comm / Unique			Poule 0			2	
Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
23628331	50001.1	05/09/2021	Cercy 1 - Marzy 1	0 - 3		05/09/2021 19:33	F
23628332	50002.1	05/09/2021	Corbigny 1 - Fc Nevers 2	3 - 4		05/09/2021 15:30	F
23628333	50003.1	05/09/2021	Coulanges 1 - Pougues 1	3 - 2		05/09/2021 21:20	F
23628334	50004.1	05/09/2021	Fc Nevers Banlay 1 - St Pere 1	11 - 1		05/09/2021 18:39	F
23628335	50005.1	05/09/2021	Sud Loire Allier 1 - Chaulgnes F.C. 1	4 - 0		05/09/2021 23:49	F
23628336	50006.1	05/09/2021	Premery 1 - Snid 3	4 - 1		05/09/2021 18:17	F
23628337	50007.1	05/09/2021	Vauzelles 2 - Fourchambault 1	1 - 2		05/09/2021 17:06	F

Departemental 1 Sport Comm / Unique		Poule 0										2	
Classement officiel au 08/09/2021		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Marzy 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3
1	Fc Nevers Banlay 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	11	1	10
1	Sud Loire Allier 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	4	0	4
1	Coulanges 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	3	2	1
1	Fourchambault 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	1
1	Premery 1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	4	1	3
1	Fc Nevers 2	3	1	1	0	0	0	0	0	0	4	3	1
8	Chaulgnes F.C. 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	4	-4
8	Pougues 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2	3	-1
8	Corbigny 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	3	4	-1
8	St Pere 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	11	-10
8	Cercy 1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3	-3
8	Vauzelles 2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	2	-1
8	Snid 3	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	4	-3